

## **Protocole sanitaire «Pêche à soutenir en bateau»**

### **PRÉSENTATION GÉNÉRALE :**

Ce document a pour but de définir la manière de pratiquer l'activité de la pêche à soutenir en bateau en appliquant les mesures sanitaires permettant de procéder sans risque. Il sera annexé au règlement fédéral en vigueur; il reprend les règles applicables au contexte COVID.

La fédération conseille de poursuivre pendant un long moment encore l'application stricte des mesures qui suivent même dans le cas de certains allègements.

Dans ce contexte, la commission bateau se conforme aux directives édictées par la FFPS, elle-même mettant en place les dispositions mises en place par le Ministère des Sports ainsi que l'application des arrêtés des préfectures maritimes.

### **Inscriptions :**

Les inscriptions concernant une participation se feront par voie électronique au travers du moyen mis en place par l'organisateur.

### **Tirage au sort :**

Effectué en amont de la compétition il sera envoyé électroniquement par l'organisateur à chaque compétiteur.

### **Masque :**

Port du masque obligatoire, lors :

- De l'accès aux installations portuaires selon exigences des autorités portuaires,
- De la montée à bord des bateaux,
- Des manœuvres de départ,
- De la préparation de ses équipements.

### **LE skipper, avant de mettre en route se doit de désinfecter :**

- Les instruments de navigation,
- La barre.

### **Contrôle de la licence :**

Lors de son embarquement le compétiteur présentera au référent de bord sa licence en vigueur validée par son médecin.

### **Suivi médical :**

- Un médecin référent doit être désigné pour assurer le suivi sanitaire en répondant aux questions relatives aux difficultés liées au Covid-19.

### **Dispositions liées à la manifestation nautique :**

- La composition des embarquements sera diffusée en amont par messagerie, ainsi que la cartographie des zones de pêche.
- Chaque compétiteur se rendra directement sur l'embarcation qui aura été désignée, en respectant les consignes sanitaires exigées par les autorités portuaires et affichées sur les portillons d'accès aux pontons.
- La déclaration de présence des compétiteurs se fera par VHF sur le canal réservé à la sécurité du concours.
- Chaque compétiteur devra remettre aux organisateurs, une déclaration sur l'honneur de ne présenter aucun signe d'infection par le Covid-19 selon le document qui lui sera parvenu. (document en annexe)
- Le nombre de compétiteurs embarqués sur chaque bateau tiendra compte du respect de la distanciation physique d'un minimum de 1m.

### **En Mer :**

- Respecter la distance de 1m à 1,50m entre chaque pêcheur
- MASQUE OBLIGATOIRE à chaque fois que cette distanciation physique ne pourra être respectée.
- L'entrée dans la cabine ne peut être qu'exceptionnelle ou pour cause de manœuvres avec le port du masque.
- Ne pas utiliser le matériel d'un autre pêcheur ou l'épuisette du bateau sans l'avoir désinfecté.

### **Retour au port :**

Port du masque obligatoire pendant les manœuvres et le débarquement du matériel.

### **Pour l'utilisation du matériel portuaire et la sortie de l'enceinte du port :**

Se référer aux obligations des autorités portuaires telles qu'elles vous ont été envoyées en son temps.

### **La pesée :**

- La pesée se déroulera en extérieur.
- Un compétiteur sera désigné pour chaque bateau pour présenter à la pesée la totalité des prises de son embarcation.
- Une fiche lui sera remise avec les résultats de la pesée, ces fiches seront remises à chaque compétiteur avec la restitution de sa pesée.
- Un flacon de gel hydro-alcoolique se situera sur la table de pesée.

### **Déclaration des résultats :**

- La proclamation des résultats se fera en extérieur.
- La zone sera équipée de gel hydro-alcoolique.

Un compte-rendu des classements sera rapidement envoyé aux compétiteurs et diffusé sur les sites et réseaux choisis par l'organisateur.

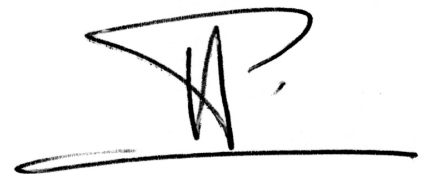
### **Restauration et buvette :**

Il est recommandé de ne pas organiser de restauration ni de buvette à l'issue du concours.

La fédération FFPS

Le 2 mars 2021

P.O Morga Patrick

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' and 'M' intertwined, with a horizontal line underneath.